Nom : Lecoultre

Prénoms : Alphonse Pierre Louis Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 1569

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 30 octobre 1867, à Wierre-Effroy, canton de Marquise, département du Pas-de-Calais, résidant à Wierre-Effroy, canton de Marquise, département du Pas-de-Calais, profession de cultivateur, fils de Lecoultre Joseph et de feu Bellier Virginie Eugénie, domiciliés à Wierre-Effroy, canton de Marquise, département du P.-de-Calais

N° 76 nouv. de tirage dans le canton de Marquise

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains, sourcils châtains
yeux gris, front ordinaire
nez moyen, bouche moyenne
menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 67 cent. Taille rectifiée : 1 m. ____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) : 3
militaire (2) : exerce

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.

(Indiquer les numéros des dispenses, sursis, etc.)

Bon

Compris dans la 1re partie de la liste du recrutement cantonal. (1re portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Passé dans la Réserve de l'armée active le 1er Novembre 1891.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Rég.t d'artillerie Vincennes 12e 12

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. Cl. 1887 du 19e artie 3963 4362

Numéro au répertoire du corps.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. domicile ou R. résidence.
16 Avril 1906	Renneveux	1e Omer	R

Dans la disponibilité et dans la réserve de l'armée active.

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 3080

A accompli une 1re période d'exercices dans le 12e Régiment d'artillerie du 9 Octobre au 5 novembre 1893

A accompli une 2e période d'exercices dans le 12e Rég.t d'Art.ie du 9 Octre au 5 9bre 1899

Passé dans l'armée territoriale le 1er novembre 1901

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

~~Rappelé à l'activité Décret de Mobilisation Générale du 1er Août 1914, arrivé au corps, le 4 septembre~~ 367

A accompli une période d'exercices dans le 1er Rég.t d'Artie du 11 au 17 9bre 1903

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le 30 9bre 1916 Cne 24 9bre 16 Ile 24 9bre 16

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
Cles 1887 11	1er Juillet 1898	1er Juillet 1909	1er Juillet 1907	1er Juillet 1907
	1er Juillet 1891	1er Juillet 1901	1er Juillet 1907	1er Juillet 1913

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1872.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou non *exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 4e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire.*

Guerre. — Registre matricule.